

La dynamique de l'économie mixte dans la région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée
Jean-Marc BOU

**Mémoire de Master 2 sous la direction de la Professeure Nathalie LAVAL,
- Université Toulouse 1 Capitole -**

L'économie mixte est une forme de collaboration institutionnalisée entre le secteur public et le secteur privé dans le but de satisfaire l'intérêt général. Elle est située dans un rapport d'interdépendance avec les collectivités territoriales dont elle procède. L'économie mixte peut apparaître aujourd'hui comme un concept juridique suranné. La tendance actuelle lui préfère le terme d'entreprises publiques locales, à la connotation plus positive mais à la définition floue et complexe. Cette étude prend le parti de resituer l'utilisation de cette forme juridique dans sa dynamique locale et de mettre en perspective la manière dont les collectivités territoriales l'utilisent.

Avec l'entrée en application de la loi du 16 janvier 2015 portant délimitation des régions et celle du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, la dynamique de l'économie mixte locale aborde une nouvelle phase de son histoire. Elle a pour cadre la nouvelle région Occitanie née de la fusion au 1er janvier 2016 des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, où la dynamique de l'économie mixte y est soutenue, influencée à la fois par son histoire et sa géographie. Elle intervient à l'aube d'une profonde recomposition territoriale et de l'entrée en application de nouvelles ordonnances relatives aux marchés et concessions de service public qui n'ont pas encore donné lieu à leur première jurisprudence.

A la croisée du droit public et du droit privé, mais également des sciences politiques et des sciences économiques, cette étude jette un regard nouveau sur la dynamique de l'économie mixte locale. En fonction des problématiques locales, les réponses imaginées sont différentes mais la pratique de l'économie mixte tend en revanche à se rapprocher. Cette étude met l'accent sur les facultés d'adaptation de cette forme juridique d'association du public et du privé mais aussi sur le rôle qu'elle peut jouer dans la recomposition d'un territoire régional complexe, tiraillé par des identités fortes, et confrontés à des enjeux de développement. Cette étude s'appuie sur un travail de recherche sur la jurisprudence applicable à ces sociétés et sur les rapports des chambres régionales des comptes des deux anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

En filigrane, c'est la valeur et le rôle de l'économie mixte qui se dessine. Loin d'apparaître archaïque et désuète, l'économie mixte est un mode de gestion des services publics équilibré qui bénéficie d'une certaine « plasticité ». La nouvelle donne territoriale constitue une opportunité pour l'économie mixte locale à la croisée des chemins. En valorisant son analyse fonctionnelle, l'économie mixte trouve une nouvelle vitalité. Celle-ci peut être une réponse adaptée aux besoins des collectivités territoriales sous réserve d'être utilisée à bon escient. En cela, cette étude constitue une source de réflexion pour les décideurs publics mais également les étudiants en droit.

Avertissement au lecteur : Les propos n'engagent que leur auteur.